



**GARE ROUTIÈRE
DE PERRACHE**

**AGENTS DE
SERVICE
EN GRÈVE**

#2



**GARE ROUTIÈRE
DE PERRACHE**

**AGENTS DE
SERVICE
EN GRÈVE**

#2

Un an après la grève, la Métropole organise nos licenciements

Par le truchement d'un appel d'offres destiné aux seules entreprises d'insertion, la Métropole cherche à se débarrasser des ex-grévistes de la gare de Perrache.

Harcelé-es, humilié-es, violenté-es par un agent de la Métropole du grand Lyon, nous, salarié-es de la société ARC-EN-CIEL en sous-traitance, **avons initié le 8 juin 2021 un mouvement de grève pour demander le retrait du site de notre harceleur**. Onze jours plus tard, la Métropole le retirait du site et le travail reprenait.

En juillet, la Métropole de LYON a remis notre chantier sur le marché.

Dans la propreté, notre convention prévoit, lors de la reprise d'un marché par une nouvelle société, des « conditions de garantie de l'emploi et continuité du contrat de travail du personnel ». Autrement dit, les entreprises passent, les salarié-es restent.

Sauf que s'agissant de Perrache, la Métropole de LYON a restreint son appel d'offres aux organismes sous « convention d'insertion par l'activité économique ». Dans ce cas de figure, la garantie d'emploi prévue par la convention collective n'est pas systématiquement applicable.

Ainsi nous, salarié-es qui travaillons depuis des années - plus de 20 ans pour les plus anciens d'entre-nous ! - à la gare de Perrache par l'intermédiaire de sociétés sous-traitantes, et qui avons lutté collectivement pour défendre nos conditions de travail et nos droits fondamentaux, nous retrouvons aujourd'hui dans l'incertitude quant à notre avenir professionnel du seul fait de la Métropole de LYON qui manipule le droit au travail des personnes en difficulté pour mieux servir ses intérêts et se débarrasser d'une équipe un peu trop revendicative à son goût !

Nous, syndicats de travailleurs-euses, nous interrogeons sur une politique de l'emploi qui consiste à mettre au chômage une vingtaine d'employés en CDI pour les remplacer... par des emplois précaires et subventionnés !

Nous ne laisserons pas faire et continuerons à nous battre pour nos emplois, pour le respect du droit de grève, contre cette manoeuvre indigne et discriminatoire.

En grève depuis le 10 octobre, nous ne reprendrons le travail qu'après avoir obtenu des garanties pour la continuité de nos contrats de travail et notre maintien sur le site.

Pour nous soutenir en contribuant à la caisse de grève :
<https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/gare-routiere-de-perrache-agent-de-service-en-greve-2>



CNT-Solidarité ouvrière
8 rue Paul Lafargue
69100 VILLEURBANNE
07.70.25.12.95
ud69@cnt-so.org



CGT Port et Docks
Nettoyage
151 rue bataille
69008 Lyon
06.85.60.44.62



fouad.abdesselem@hotmail.fr
Force ouvrière
Saber Barchouchi
s.barchouchi@t2mc.fr
Najib Mouchtahi :
06.76.23.98.35



CFDT
mustapha.paris@live.fr
06.08.69.33.80

Un an après la grève, la Métropole organise nos licenciements

Par le truchement d'un appel d'offres destiné aux seules entreprises d'insertion, la Métropole cherche à se débarrasser des ex-grévistes de la gare de Perrache.

Harcelé-es, humilié-es, violenté-es par un agent de la Métropole du grand Lyon, nous, salarié-es de la société ARC-EN-CIEL en sous-traitance, **avons initié le 8 juin 2021 un mouvement de grève pour demander le retrait du site de notre harceleur**. Onze jours plus tard, la Métropole le retirait du site et le travail reprenait.

En juillet, la Métropole de LYON a remis notre chantier sur le marché.

Dans la propreté, notre convention prévoit, lors de la reprise d'un marché par une nouvelle société, des « conditions de garantie de l'emploi et continuité du contrat de travail du personnel ». Autrement dit, les entreprises passent, les salarié-es restent.

Sauf que s'agissant de Perrache, la Métropole de LYON a restreint son appel d'offres aux organismes sous « convention d'insertion par l'activité économique ». Dans ce cas de figure, la garantie d'emploi prévue par la convention collective n'est pas systématiquement applicable.

Ainsi nous, salarié-es qui travaillons depuis des années - plus de 20 ans pour les plus anciens d'entre-nous ! - à la gare de Perrache par l'intermédiaire de sociétés sous-traitantes, et qui avons lutté collectivement pour défendre nos conditions de travail et nos droits fondamentaux, nous retrouvons aujourd'hui dans l'incertitude quant à notre avenir professionnel du seul fait de la Métropole de LYON qui manipule le droit au travail des personnes en difficulté pour mieux servir ses intérêts et se débarrasser d'une équipe un peu trop revendicative à son goût !

Nous, syndicats de travailleurs-euses, nous interrogeons sur une politique de l'emploi qui consiste à mettre au chômage une vingtaine d'employés en CDI pour les remplacer... par des emplois précaires et subventionnés !

Nous ne laisserons pas faire et continuerons à nous battre pour nos emplois, pour le respect du droit de grève, contre cette manoeuvre indigne et discriminatoire.

En grève depuis le 10 octobre, nous ne reprendrons le travail qu'après avoir obtenu des garanties pour la continuité de nos contrats de travail et notre maintien sur le site.

Pour nous soutenir en contribuant à la caisse de grève :
<https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/gare-routiere-de-perrache-agent-de-service-en-greve-2>



CNT-Solidarité ouvrière
8 rue Paul Lafargue
69100 VILLEURBANNE
07.70.25.12.95
ud69@cnt-so.org



CGT Port et Docks
Nettoyage
151 rue bataille
69008 Lyon
06.85.60.44.62



fouad.abdesselem@hotmail.fr
Force ouvrière
Saber Barchouchi
s.barchouchi@t2mc.fr
Najib Mouchtahi :
06.76.23.98.35



CFDT
mustapha.paris@live.fr
06.08.69.33.80